

# Séance d'information adressée aux parents des futur·e·s élèves de 1P

**Établissement primaire** de  
Prilly,  
Romanel-sur-Lausanne,  
Jouxens-Mézery

# Plan de présentation

1. Fonctionnement de l'école dans le canton de Vaud
2. Contexte de notre école
3. La classe de votre enfant
4. Professionnel·le·s de notre école

# 1. Fonctionnement de l'école dans le canton de Vaud



# Changement de statut de l'enfant

**L'enfant devient élève.**



L'école s'adresse aux enfants dès l'âge de **4 ans révolus au 31 juillet.**

# Principes fondamentaux de l'école

L'enseignement public est :

**Gratuit**

**Obligatoire**

**Egalitaire**

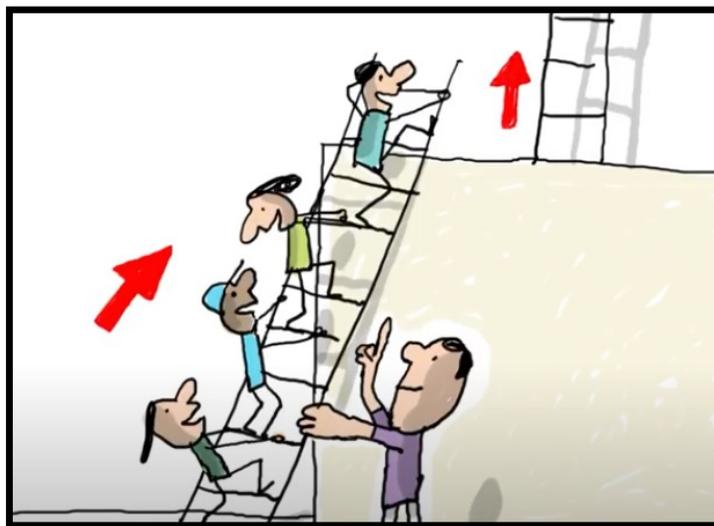
**Laique**

# Systeme scolaire vaudois

Age des élèves	Années de scolarité	Cycles	Degrés
14-15 ans	11S	Troisième cycle	<b>Secondaire</b>
13-14 ans	10S		
12-13 ans	9S		
11-12 ans	8P	Deuxième cycle	<b>Primaire</b>
10-11 ans	7P		
9-10 ans	6P		
8-9 ans	5P		
7-8 ans	4P	Premier cycle	
6-7 ans	3P		
5-6 ans	2P		
4-5 ans	1P		

# Apprentissage à l'école

## *Instruction & éducation*



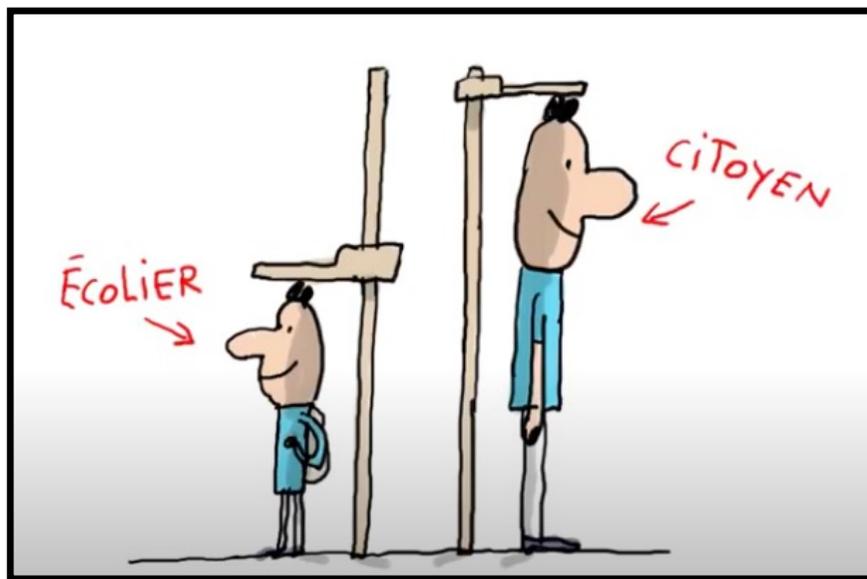
L'école assure, **en collaboration avec les parents**, **l'instruction** des enfants.

Elle seconde les parents dans leur **tâche éducative**.

*(Art. 5 de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO))*

# Apprentissage à l'école

*Former des citoyens et citoyennes*

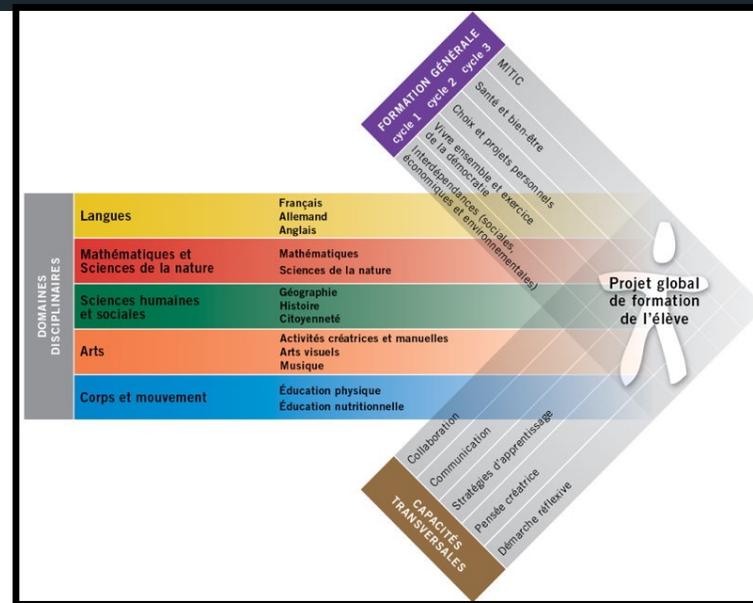


L'école, accompagnée et soutenue par les familles, a la responsabilité de former des citoyens et citoyennes **responsables et éclairé·e·s**.

# Apprentissage à l'école



## Le Plan d'études romand (PER)



Le Plan d'études romand (PER) est organisé en **trois parties**.

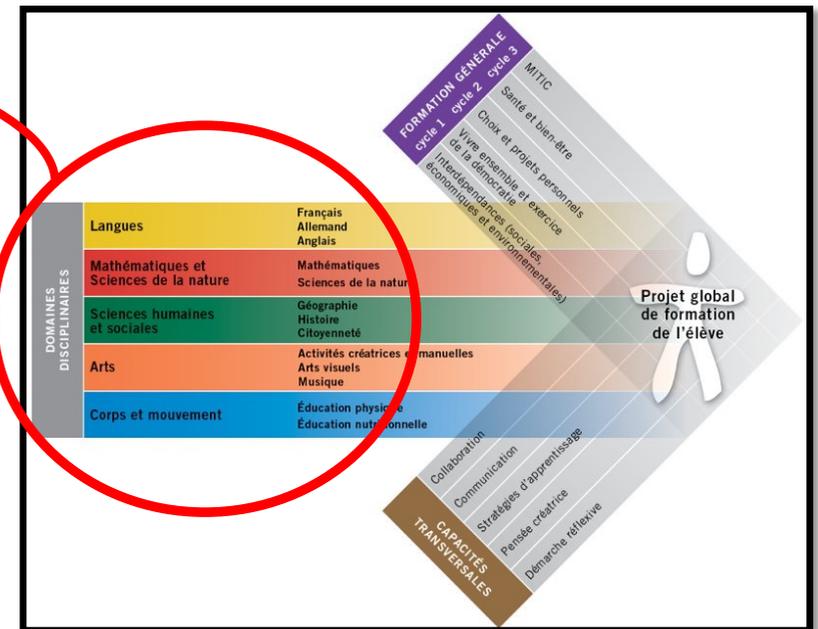
# Apprentissage à l'école



## Le Plan d'études romand (PER)

**Domaines disciplinaires**  
*s'évaluent de manière certificative à partir de la 3P.*

- Langues
- Mathématiques et Sciences de la nature
- Sciences humaines et sociales
- Arts
- Corps et mouvement



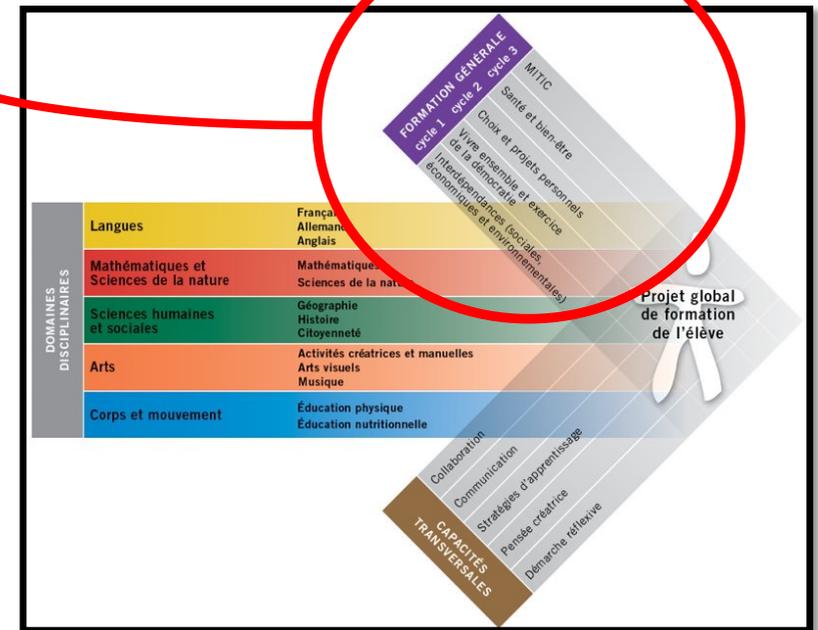
# Apprentissage à l'école



## Le Plan d'études romand (PER)

### Formation générale

- MITIC (technologie)
- Santé et bien-être
- Choix et projets personnels
- Vivre ensemble et exercice de la démocratie
- Interdépendances (sociales, économiques et environnementales)



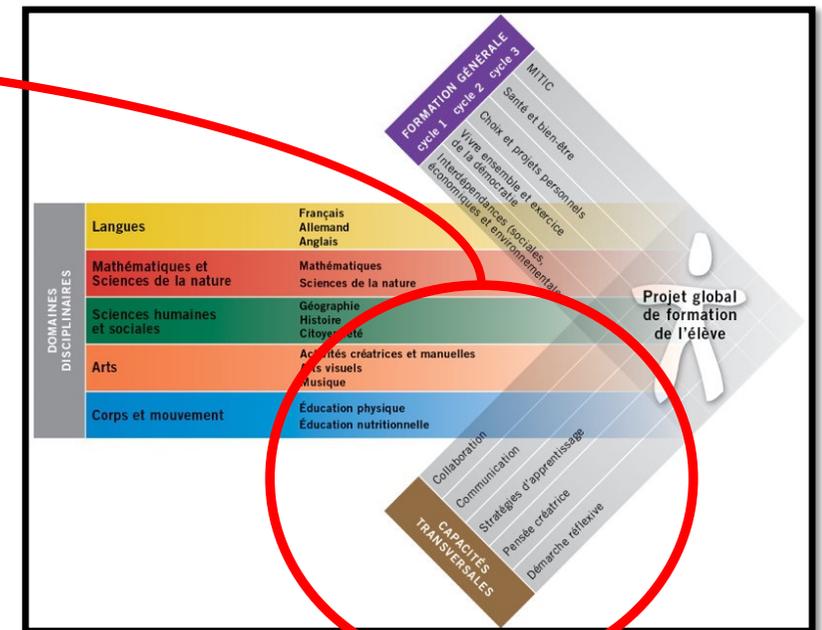
# Apprentissage à l'école



## *Le Plan d'études romand (PER)*

### Capacités transversales

- Collaboration
- Communication
- Stratégies d'apprentissage
- Pensée créatrice
- Démarches réflexives



# Apprentissages fondamentaux en 1-2P

- **Développer le langage oral**  
(compréhension/production)



- **Développer la motricité fine**  
(colorier, dessiner, écrire, peindre)



- **Développer la motricité globale** (piscine, rythmique, gym)



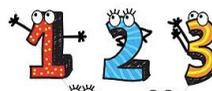
- **Approcher le langage écrit**  
(premiers sons, prémices de l'écriture)



- **Collaborer, faire partie d'un groupe**  
(empathie, bienveillance, attendre son tour)



- **Compter, dénombrer, ordonner**



# Systeme dynamique pour faire fonctionner une école

Directeur/Directrice

Doyens/Doyennes

Secrétaires

Enseignants/Enseignantes

Enseignant/e/s spécialisé/e/s

PPLS

Éducateur/Éducatrice

Infirmier/Infirmière scolaire

Médiateur/Médiatrice

Assistant/Assistante à l'intégration

Concierges

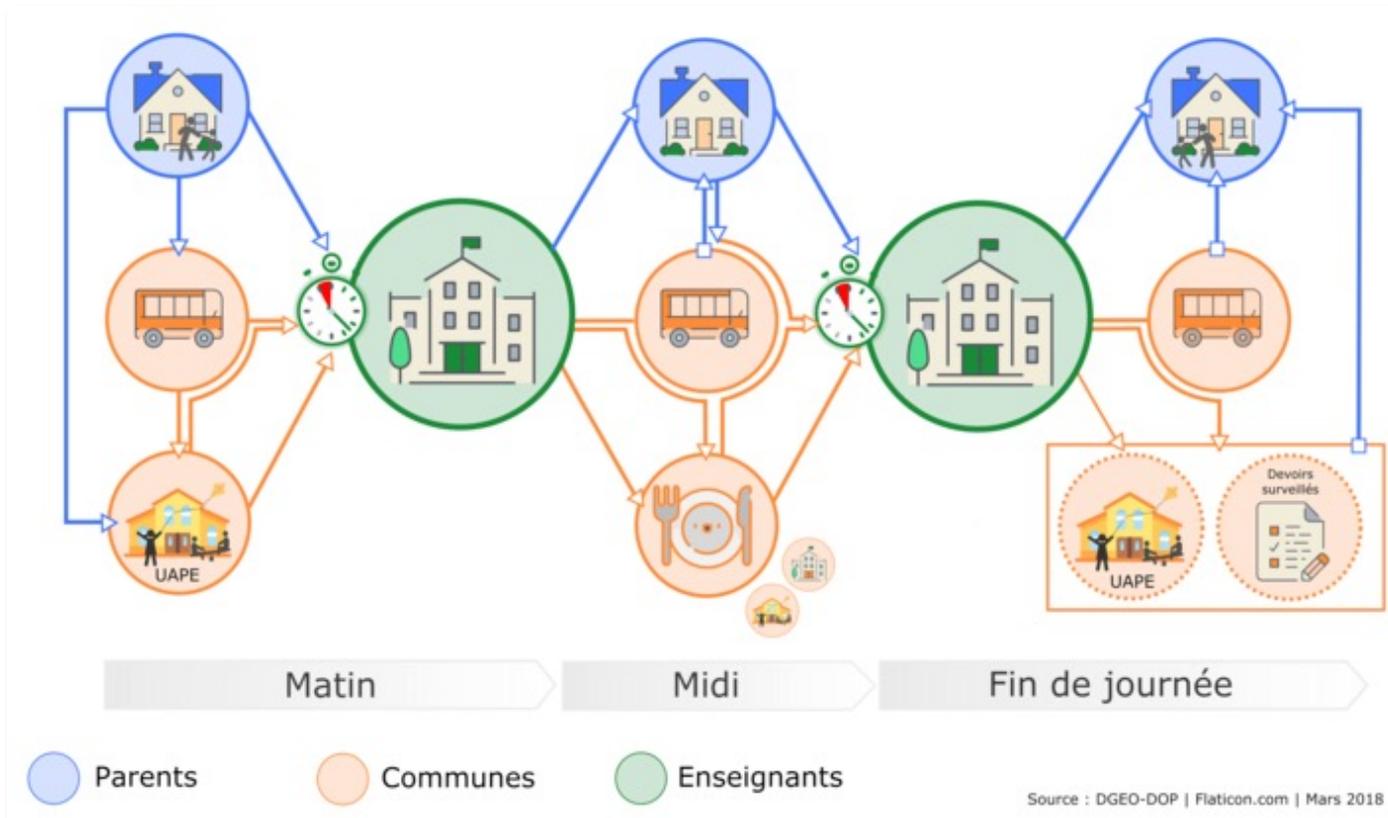
Conseiller/Conseillère école-famille

Parascolaire

Communes



# Partage des responsabilités entre familles, communes et école





# Pour plus d'informations

## Formation

- [Chercher un métier, une place d'apprentissage, écrire un cv](#)
- [Les épreuves cantonales de référence \(ECR\)](#)
- [Vacances scolaires](#)

### Avant l'Ecole

Accueil en milieu collectif (garderie), accueil en milieu familial (maman de jour), en cas de difficultés, etc.

### Formation professionnelle

Apprentissage, CFC, AFP, maturité professionnelle

### Formations gymnasiales

Ecoles de commerce, de maturité, de culture générale, maturité spécialisée

### Formations pour les

### Scolarité obligatoire

Comment se déroule l'école obligatoire, soutien aux enfants, évaluation, etc.

### Formations professionnelles supérieures

ES, brevets et diplômes fédéraux

### Espace entreprise formatrice

Devenir entreprise formatrice, engager un-e apprenti-e, conclure un contrat d'apprentissage

### Enseignement supérieur



## 2. Contexte de notre école



Etablissement primaire

**EP Prilly, Romanel et Jouxstens-Mézery**

# École regroupant trois communes

Notre établissement primaire regroupe **trois communes voisines** liées en **association intercommunale**.



Romanel-sur-Lausanne



Jouxpens-Mézery



Prilly

# ASIGOS



**A**ssociation **I**ntercommunale pour  
la construction la **G**estion des bâtiments et  
l'**O**rganisation de l'environnement **S**colaire de  
l'arrondissement scolaire de Prilly et environs

# Établissement primaire de Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Jouxpens-Mézery

## *Quelques chiffres*



**60** salles de classe



**Plus de 120** enseignant·e·s

et **une dizaine** d'assistant·e·s à l'intégration



Plus de **1'100** élèves

# Établissement primaire de Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Jouxpens-Mézery

## *Membres de la direction de l'école*

### Un directeur



Jean-François ARMAND

### Cinq doyen·ne·s



Chantal GOOD



Maya MONNIER



Gioia ZIN



Loris RAMUZ



Christelle BAUDAT

# Le secrétariat de notre école

## Adresse

Place du Collège 3  
1008 Prilly

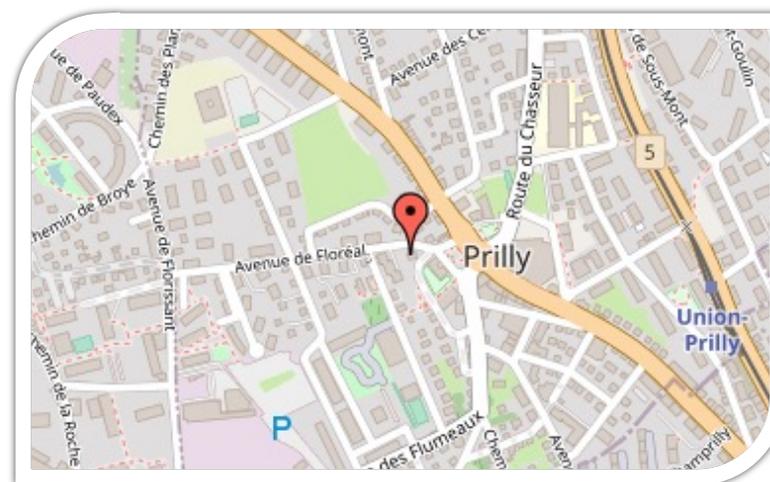
**Téléphone:** 021 557 99 80

**E-mail:** [ep.prilly@vd.ch](mailto:ep.prilly@vd.ch)

## Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 7h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30

Fermé les lundis après-midi, les mercredis après-midi et les vendredis après-midi



14 classes au total, dont 5 classes de 1-2P

# Romanel-sur-Lausanne



# Jouxtons-Mézery

6 classes au total, dont 2 classes de 1-2P

Jouxtons



# Prilly

40 classes au total, dont 13 classes de 1-2P

Sous-Mont  
(4 classes)



Jolimont  
(2 classes)



Corminjoz  
(2 classes)



Bel-Orne  
(2 classes)



Centre  
(3 classes)



# Position des 5 écoles 1-2P de Prilly



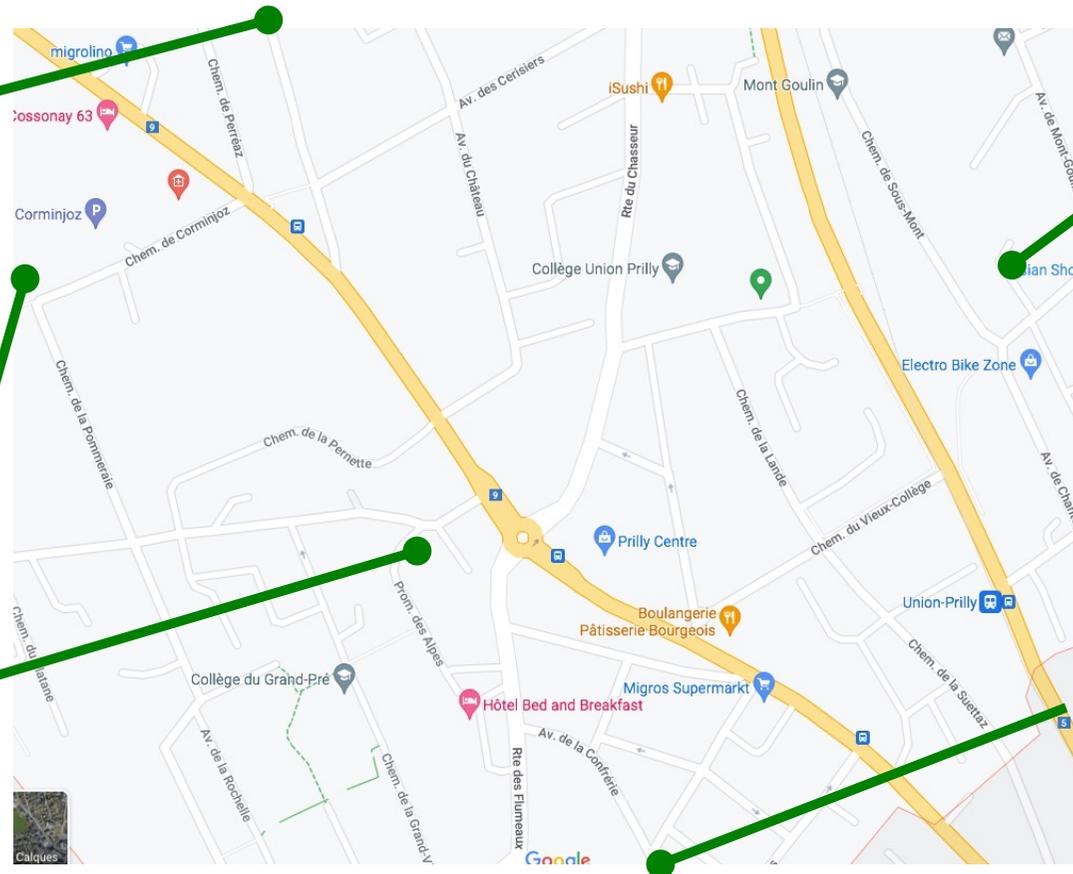
Jolimont



Corminjoz



Centre



Sous-Mont



Bel-Orne

# Critères d'enclassement

## 1. Lieu d'habitation



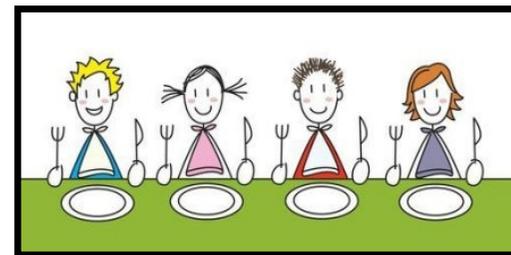
## 2. Effectifs et équilibre des classes



## 3. Locaux scolaires



## 4. Collaboration avec le parascolaire



<https://www.ep-prilly-romanel-jouxten.ch>

# Pour plus d'informations sur notre établissement



The screenshot shows the homepage of the school website. At the top right, there is a search bar labeled 'Chercher' and a navigation menu with 'ACCUEIL', 'LIENS', and 'CONTACT'. The main header features the school's name 'EP Prilly, Romanel et Jouxten-Mézery' in a blue box, which is highlighted with a red border. A purple arrow points to this header. Below the header is a navigation bar with links for 'Direction', 'Vie scolaire', 'Bâtiments', 'Transports', 'Parascolaire', and 'Autorités'. The main content area includes a section for 'Réfection du Pavillon de Sous-Mont', a 'Présentation de l'école pour les parents des futurs 1P', and a 'Via escola' section. At the bottom, there is a section for 'Horaires du secrétariat' with a clock icon and the text 'Le secrétariat est ouvert:'. A paragraph of text describes the school's purpose and student body.

Chercher

ACCUEIL LIENS CONTACT

EP Prilly, Romanel et Jouxten-Mézery

Direction Vie scolaire Bâtiments Transports Parascolaire Autorités

Réfection du Pavillon de Sous-Mont

Présentation de l'école pour les parents des futurs 1P

Via escola

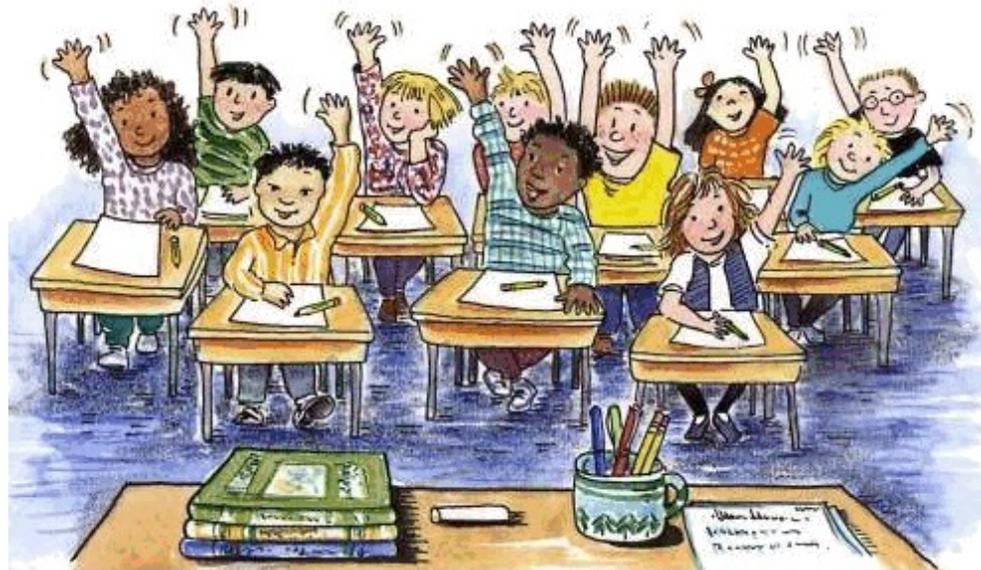
Ce site est principalement destiné aux parents des élèves présents et futurs de l'établissement.

L'établissement primaire de Prilly, Romanel-sur-Lausanne et Jouxten-Mézery compte plus de 1000 élèves de la 1ère à la 6ème, répartis dans onze bâtiments des trois communes.

Attention dès la 7P les élèves rejoignent l'établissement primaire et secondaire de Prilly

**Horaires du secrétariat**  
Le secrétariat est ouvert:

# 3. La classe de votre enfant



# Horaires des 1-2P

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>8h25 - 11h50</b>	<b>1P + 2P</b>	<b>1P + 2P</b>	<b>2P</b>	<b>1P + 2P</b>	<b>1P + 2P</b>
<b>13h55 - 15h30</b>	<b>1P</b>	<b>2P</b>	<i>congé</i>	<b>2P</b>	<b>2P</b>

**Matin** : 4 périodes de 45 minutes

**Après-midi** : 2 périodes

**1P** : Au total, **18 périodes**

**2P** : Au total, **26 périodes**

# Moyen principal de communication entre école et famille

## Mon cahier de communication



Prénom \_\_\_\_\_



DFJC - Département de la formation, de la jeunesse et de la culture  
DGES - Direction générale de l'enseignement obligatoire

20.. -20..

## Bienvenue à l'école!



Ce **cahier de communication** va t'accompagner toute l'année.

Il va voyager avec toi entre l'école et la maison. Ainsi, tes enseignant-e-s et tes parents peuvent échanger des informations.

Le cahier de communication permet également à tes parents de parler avec toi de la vie de la classe.

Lorsque tu prends ton cahier de communication à la maison :



Montre-le à tes parents.



Tu peux, avec tes parents, écrire un commentaire, faire un dessin, coller une image, etc., dans l'espace **Famille**.



Rapporte-le à l'école le lendemain ou après le week-end.



Prends-en soin.

# Mon cahier de communication

## *Demande de congé*

**Absence – congé**

Justification d'absence non prévisible   
Justification d'absence prévisible   
Demande de congé\*

**Élève**

Prénom et nom \_\_\_\_\_  
Classe \_\_\_\_\_  
Absence du (jour et date) \_\_\_\_\_ heure \_\_\_\_\_  
ou (jour et date) \_\_\_\_\_ heure \_\_\_\_\_  
Motif \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_

**Parent** (ou sa représentante ou son représentant)

Prénom et nom \_\_\_\_\_  
Signature \_\_\_\_\_

\* Si les parents sont séparés et ont l'autorité parentale conjointe, les deux signatures sont nécessaires pour les demandes de congé.

97

Selon l'article de loi, ...  
(Leo Art.69, Rleo Art.54, Décision 131)

**... une demande de congé** se fait par écrit, au moins **deux semaines à l'avance**. Elle est acceptée par la direction uniquement pour des **circonstances particulières**.

# Mon cahier de communication

## *Congé JOKER*

### **ANNONCE DE CONGÉ JOKER**

Pour un congé joker (au maximum deux demi-journées à la suite), les parents font l'annonce par écrit à la maîtresse ou au maître de classe.

Cette annonce se fait au minimum deux jours à l'avance par écrit.

Les congés jokers ne sont pas acceptés :

- Le jour de la rentrée scolaire ;
- Lors des courses d'écoles, camps, sorties pédagogiques, etc. ;
- Juste avant ou après un congé motivé.

# Rôle de chaque acteur principal

*l'enseignant-e, l'élève, les parents*

**Collabore avec  
l'ensemble des adultes  
entourant l'enfant.**

**Accompagne  
le développement  
de chaque élève.**

**S'engage à instaurer  
un climat de classe  
sécuré et plaisant.**

**Propose des activités  
adaptées et motivantes.**

# Rôle de chaque acteur principal

*l'enseignant-e, l'élève, les parents*

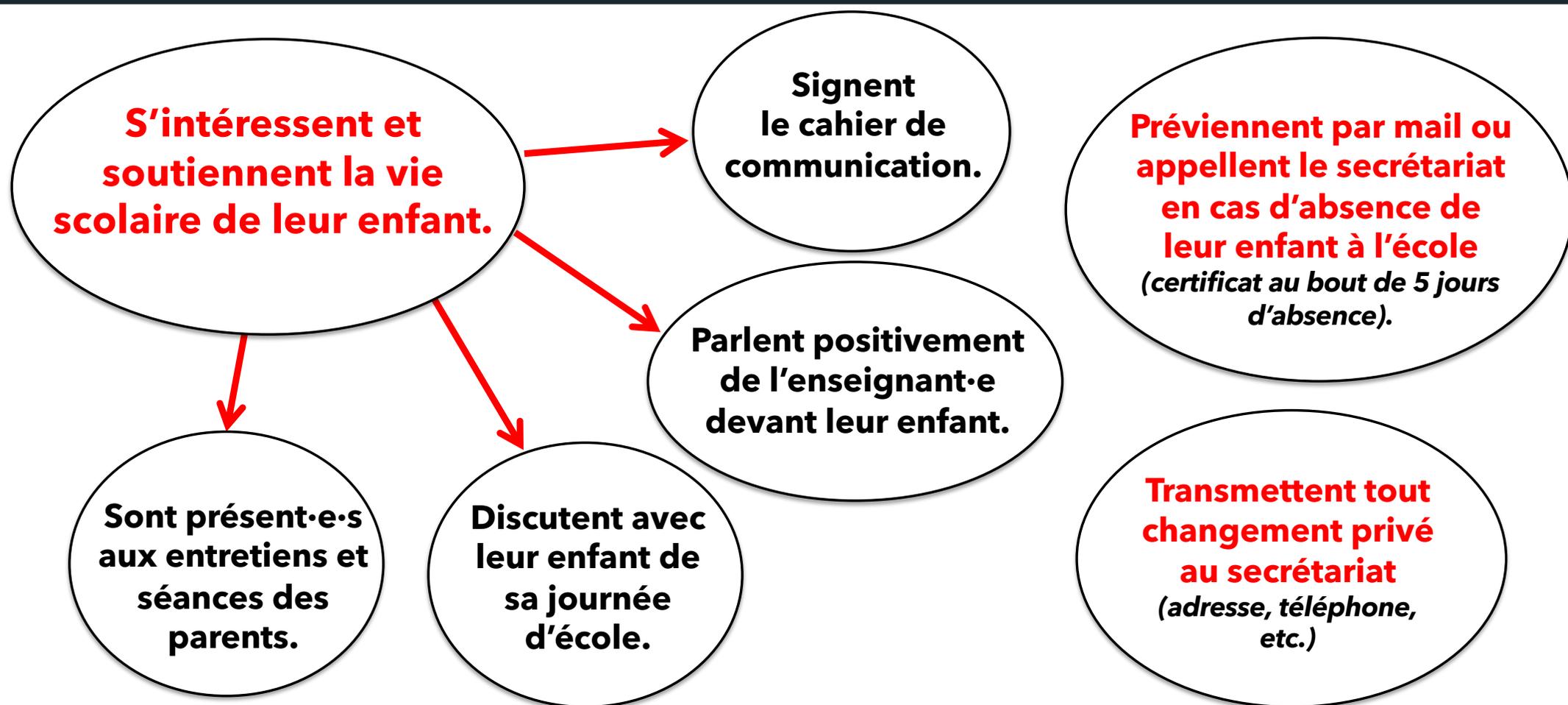
**Entre dans les  
apprentissages  
et apprend son  
rôle d'élève.**

**Collabore  
avec ses  
camarades.**

**Respecte les  
règles de vie  
de la classe.**

# Rôle de chaque acteur principal

*l'enseignant-e, l'élève, les parents*



## 4. Professionnel·e·s de l'école



# Enseignantes de 1-2P

*Comment préparer au mieux son enfant pour la rentrée ?*

Préparer votre enfant  
à être **autonome** pour...



... s'habiller et  
se déshabiller.



... aller aux toilettes.



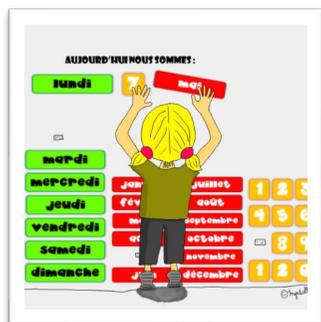
... s'essuyer les mains.



... se moucher.

# Enseignantes de 1-2P (suite)

Activités proposées en 1-2P en classe



## Rituel du matin

Calendrier, météo, compter les élèves, annoncer le programme de la journée, ...

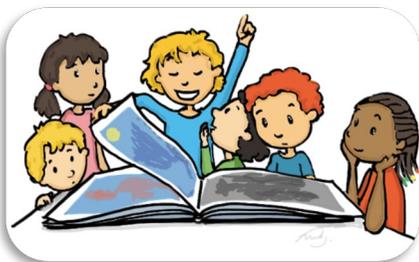


## Oral

Présenter un objet, faire une devinette, relater un récit de vie, ...



## Chant, comptine, poésie



## Lecture



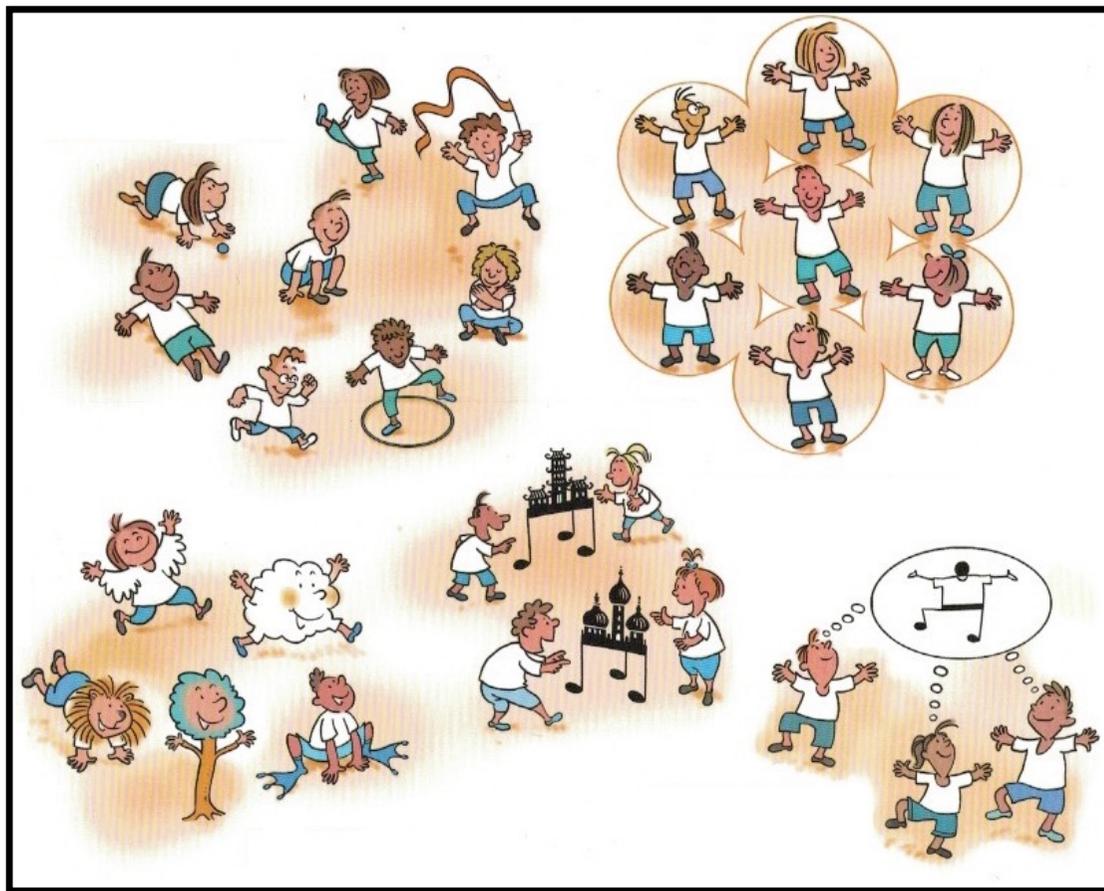
## Jeux libres



## Travail individuel et collectif



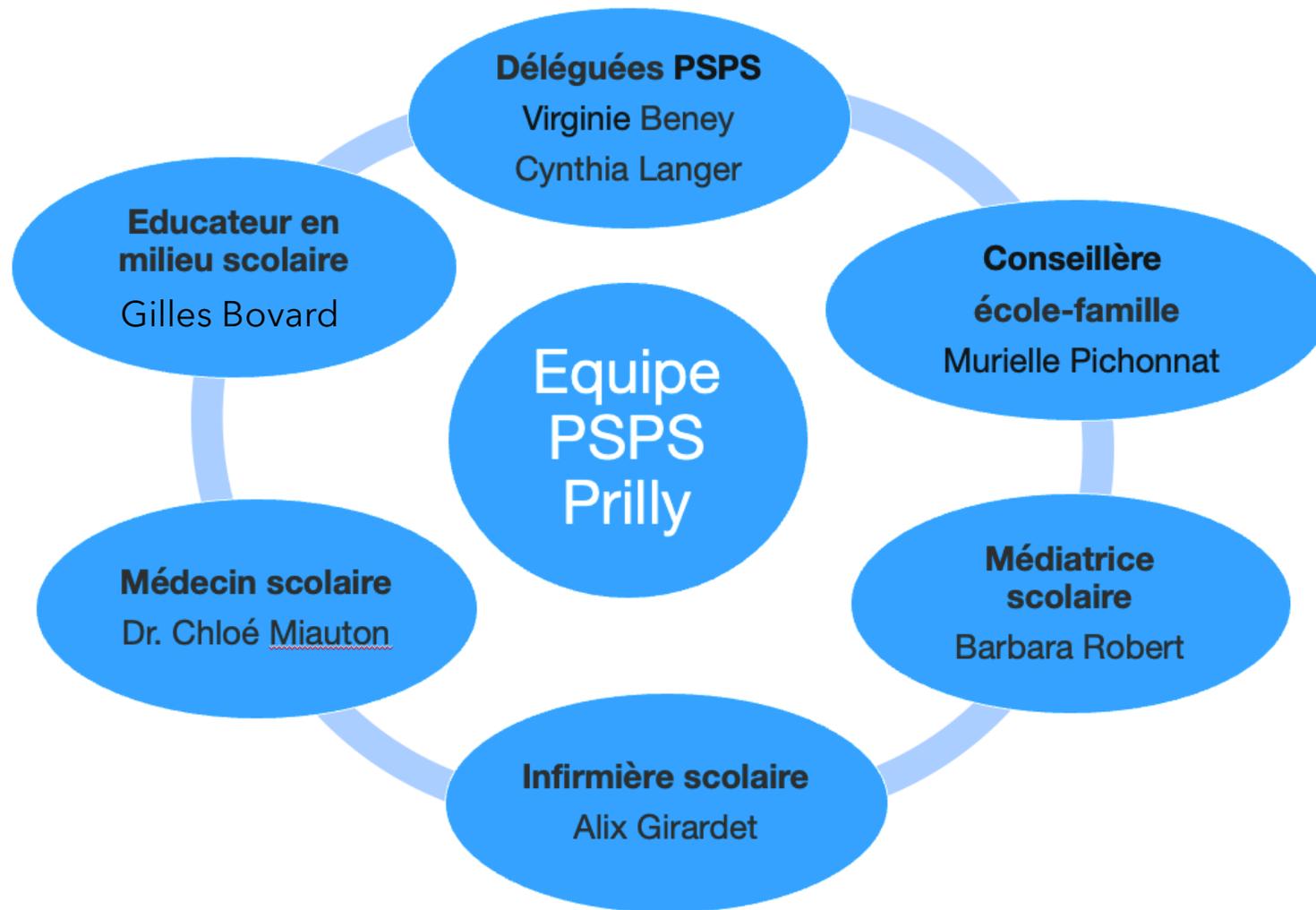
# Enseignante de rythmique



# Équipe PSPS

Promotion de la Santé et Prévention en milieu Scolaire

Dans l'établissement de Prilly, Jouxens-Mézery et Romanel, des professionnel·le·s travaillent avec les élèves et les adultes pour contribuer au bien-être de l'enfant à l'école. Au travers de différents projets, ils favorisent les apprentissages scolaires et sociaux.



# Missions des délégué·e·s PSPS

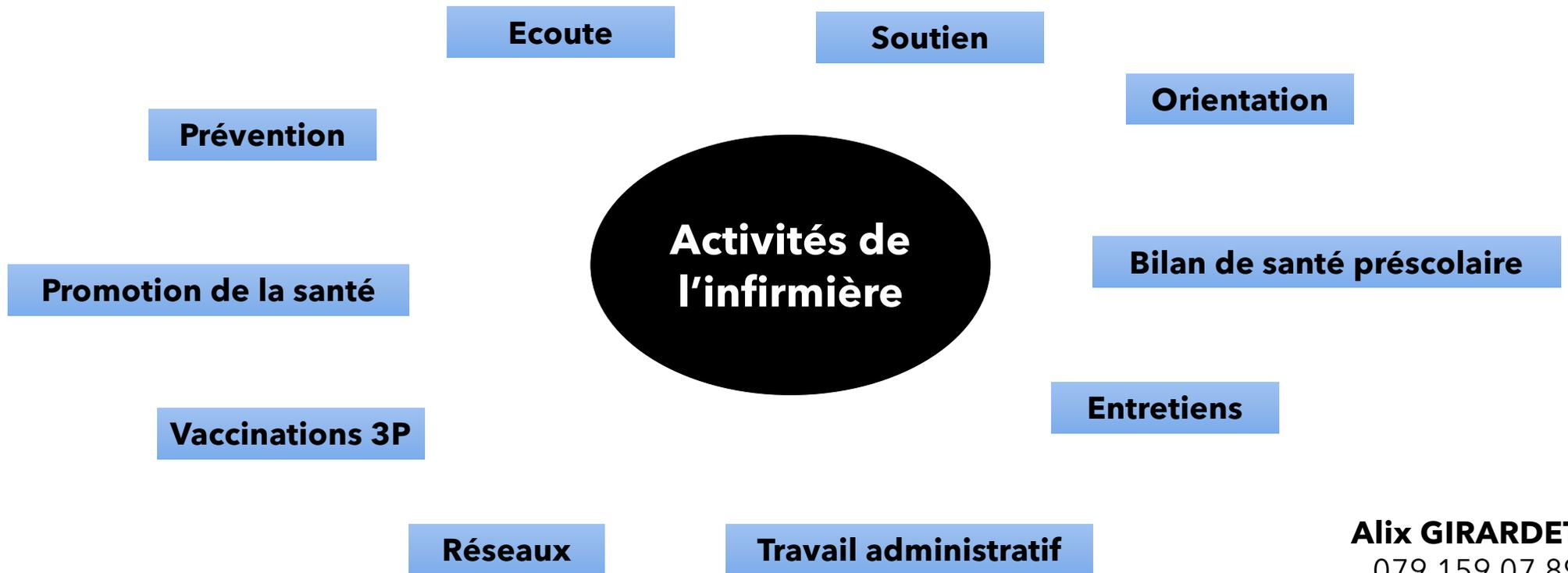
- Coordonner des projets en lien avec la santé et le bien-être des élèves et des enseignant·e·s.
- Travailler en collaboration avec la médiatrice, l'infirmière scolaire, la médecin, l'éducateur et des intervenants externes.
- Travailler par projets en petits groupes: bâtiments-communes-degrés.

# Enseignante d'éducation physique



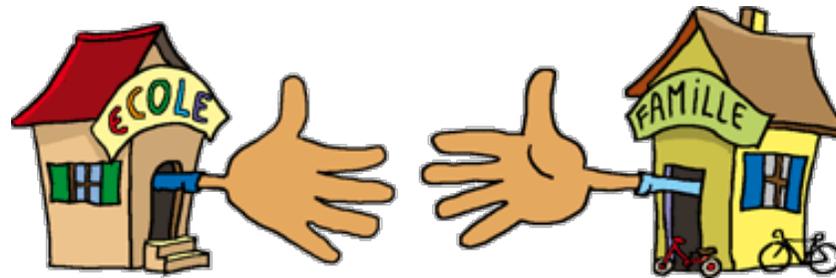
**BOUGER est essentiel pour le développement d'un·e enfant.**

# Infirmière scolaire



**Alix GIRARDET**  
079.159.07.89  
servicesante.ep.pully@avasad.ch

# Conseillère école-famille (CEF)



**Murielle Pichonnat**

079.479.97.27

[murielle.pichonnat@prilly.ch](mailto:murielle.pichonnat@prilly.ch)

# Educateur en milieu scolaire

## PÔLE EDUCATIF EN MILIEU SCOLAIRE

**Gilles Bovard**

Gilles.Bovard@mdj.ch

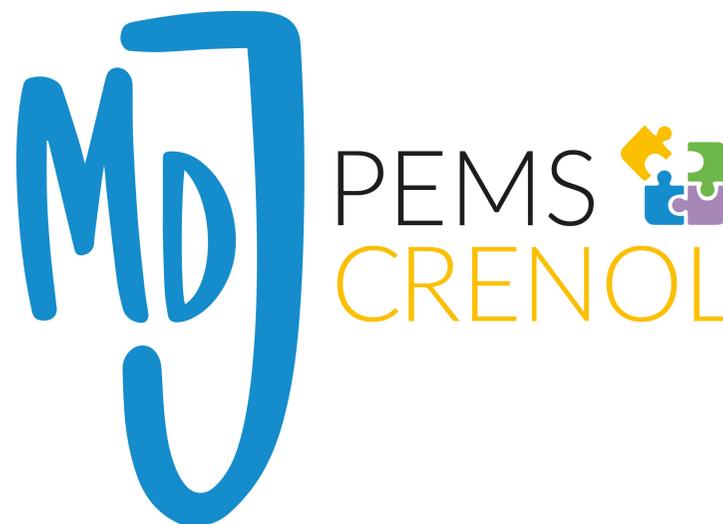
Educateur social scolaire (ESS)

Association de la Maison des Jeunes

Chemin d'Entre-Bois 1

1018 Lausanne

[www.mdj.ch](http://www.mdj.ch)



Etablissement primaire de Prilly

# Quelle est notre mission?



## ÉLÈVES

- Suivi socio-éducatif
- Espace d'écoute, de réflexion et de soutien face aux difficultés d'apprentissages scolaire
- Accompagnement dans les transitions du parcours scolaire

## FAMILLES ET PERSONNES RESSOURCES

- Soutenir le lien entre l'école et la famille
- Aller à la rencontre des parents et différents acteurs (à domicile, à l'école, à l'extérieur)
- Contribuer à une meilleure compréhension du milieu scolaire

## PROFESSIONNELS DU MILIEU SCOLAIRE

- Soutien et réflexion en vue d'identifier les situations problématiques au plus tôt
- Participation aux groupes de travail
- Écoute, regard et appui dans les situations complexes

## PROFESSIONNELS HORS MILIEU SCOLAIRE

- Promouvoir la connaissance du réseau extérieur à l'école
- Mobiliser les ressources et les compétences de tous les acteurs
- Faciliter la coordination entre tous les partenaires



# Psychologues, Psychomotriciennes et Logopédistes en milieu scolaire (PPLS)

- ❖ Les **logopédistes** interviennent lors de difficultés dans la communication orale et écrite.
- ❖ Les **psychomotricien·nes** apportent une aide lorsque les difficultés touchent le corps .
- ❖ Les **psychologues** interviennent quand il y a des difficultés d'apprentissages, relationnelles, affectives, de comportements.

Les PPLS **collaborent** étroitement avec l'école et la famille.

Ils sont soumis·e·s au devoir de **confidentialité**.

Les prestations du service PPLS sont **gratuites**.

La demande **se fait par les parents** en téléphonant au **021.557.86.60**

# Merci de votre attention !

**Découvrez une journée type d'un·e élève de 1-2P avec la vidéo qui suit.**

